



## Produits de la pêche

# La certification des captures et le contrôle de la traçabilité bientôt digitalisés

**Le département de la Pêche maritime planche sur un dispositif digital pour la certification des captures et le contrôle de la traçabilité des ressources halieutiques. L'objectif étant de renforcer le contrôle tout le long de la chaîne de valeur pour un accès plus sûr aux marchés nationaux et internationaux, tout en luttant contre la pêche illicite.**

Bonne nouvelle pour les consommateurs et les acteurs des produits de la pêche. Le gouvernement planche sur un dispositif digital pour la certification des captures et la vérification de la traçabilité tout le long de la chaîne de valeur du secteur. Cette solution, qui porte sur une application informatique jugée performante et évolutive, a pour objectif de renforcer le contrôle de l'exploitation des ressources halieutiques. Le but ultime étant d'instaurer un cadre plus sain et efficace pour l'accès aux marchés locaux et internationaux de ces captures, tout en luttant contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Selon le département de la Pêche maritime, porteur du projet, la stratégie Halieutis trace parmi ses objectifs une ressource exploitée durablement pour les générations futures. En outre, la protection de la ressource passe par une gestion rationnelle nécessitant un contrôle effectif et une traçabilité tout le long de la chaîne de valeur afin de s'assurer du respect des règles régissant son exploitation. «Le Maroc, en sa qualité de pays disposant de stocks halieutiques importants – dont la durabilité est un objectif majeur de la stratégie Halieutis – est directement interpellé pour agir contre la pratique de la pêche INN et pour permettre l'accès aux marchés de ses captures», souligne le département ministériel. La consolidation du système de contrôle de l'exploitation des ressources halieutiques par une solution digitale s'inscrit dans cet objectif.

Le ministère cherche ainsi un expert pour le développement et le déploiement de cette application informatique dont le coût est estimé à 3,336 millions de dirhams, toutes taxes comprises. La solution devra réduire les délais de certification des captures. Ceci en intégrant notamment des fonctionnalités d'audit et de reporting permettant aux contrôleurs une vérification plus rapide et plus efficace de la traçabilité des produits de la pêche. Elle permettra, en outre, de gérer un nombre important d'opérations et d'acteurs de la chaîne de valeur (environ 600.000 déclarations de captures et 25.000



certificats de captures par an pour environ 14.000 comptes utilisateurs). Concernant l'accès aux marchés internationaux, l'application devra «disposer des préalables requis pour engager les démarches auprès de l'UE pour la reconnaissance du processus de certification électronique des captures». Rappelons que le Maroc est l'un des plus grands pays producteurs africains de ressources halieutiques (plus d'un million de tonnes par an en moyenne). Les petits pélagiques représentent le principal potentiel halieutique du pays, contribuant à près de 80% à la production nationale et assurant l'approvisionnement des unités de transformation et du marché de consommation intérieur.

**Lien article :** <https://lematin.ma/journal/2018/certification-captures-contro-tracabilite-bientot-digitalises/301041.html>